

Procès-verbal du 1^{er} conseil d'école

Mardi 8 novembre 2022

De 17h00 à 19h00

Présents : Mme Col (Représentante des parents d'élèves), Mme Faurie (Représentante des parents d'élèves), Mme Heitmann-Costa (Directrice de l'école), Mme Raynaud (Enseignante), Mme Sabatte (enseignante), Mme Varischetti (Adjointe, déléguée du conseil municipal auprès du conseil d'école), Mme Geneviève Vigier (DDEN).

Excusées : Mme Boileux (Représentante des parents d'élèves), Mme Filtz (Inspectrice de l'Education nationale)

1- Rappel du fonctionnement et des missions du conseil d'école :

Adoption du **règlement intérieur du conseil d'école**.

Les représentants des parents d'élèves au Conseil d'école constituent le Comité de parents. A la demande de parents d'élèves élus les années précédentes, la ville d'Issoire invite un représentant du Comité de parents lors de certaines réunions de travail dont la commission des menus. Les représentants de parents d'élèves sont invités à se positionner sur ces commissions après concertation et à faire connaître leur choix à Mme Heitmann-Costa qui communique leur nom à la mairie. Mme Jayat, suppléante de Mme Boileux, s'est positionnée sur cette commission.

2- Adoption du règlement intérieur de l'école :

Il n'y a pas de changement apporté au règlement par rapport à l'année précédente.

3- Bilan de rentrée :

-Les **effectifs**, toujours très fluctuants, sont en hausse en cette rentrée : 68 élèves répartis en 3 classes.

Classe de Mme Raynaud : 21 élèves (13 CP et 8 CE1)

Classe de Mmes Sabatte et Carlet : 21 élèves (11 CE1 et 10 CE2),

Classe de Mme Heitmann-Costa : 26 élèves (13 CM1 et 13 CM2).

-Les **prévisions d'effectifs** laissent présager une stabilité l'année prochaine. Il y a actuellement 12 élèves en GS à l'école maternelle du Centre. Malgré tout, nous restons sur des secteurs où la mobilité des familles est très importante. Il s'agit donc de rester vigilant quant à la pérennité de l'école. Les enseignantes demandent où en est le projet de modification de la carte scolaire. Mme Varischetti répond que le nouveau groupe scolaire (fusion des écoles de Murat, Bizaleix et Barrière) devrait ouvrir à la rentrée de septembre 2025. Dans ce cadre, il est prévu une refonte progressive de la carte scolaire avec un élargissement du secteur des écoles du Centre. La commission de travail sur la refonte de cette carte scolaire doit se réunir très prochainement. Mme Varischetti informe le conseil d'un grand plan de construction de nouveaux logements dans le secteur des écoles du Centre.

-**Equipe éducative** : elle n'a été que très partiellement renouvelée à cette rentrée. L'équipe enseignante reste inchangée. Nous avons la joie d'accueillir Juliette Matton en mission de service civique au sein de l'école. Marie-Claire Magnier, AESH, intervient également quelques heures en accompagnement d'une élève dans la classe de Mme Heitmann-Costa.

4- Sécurité et hygiène à l'école :

Le conseil d'école informe les familles et personnels que le **protocole d'urgence** prévu en cas d'accident corporel est affiché dans le petit bureau à côté du téléphone ainsi que dans le couloir d'entrée de l'école.

Un **exercice d'évacuation incendie** a été réalisé le vendredi 30 septembre à 15h15. L'évacuation des bâtiments a été réalisée en 50 secondes. Tout s'est bien passé. Depuis, un nouveau système d'alarme incendie a été installé au cours des vacances d'automne. L'équipe enseignante remercie vivement la commune pour ces travaux demandés depuis longue date.

L'actualisation des **PPMS** relève désormais des mairies et non plus des directeurs d'école. Aucun changement n'a été porté à la connaissance des enseignantes. Un exercice d'alarme intrusion/confinement/risque industriel sera réalisé au cours de cette période avec la société prestataire qui a équipé l'école en balises de secours. Dans le cadre de la sensibilisation des élèves aux risques naturels et technologiques, toutes les classes assisteront au spectacle "*Oui mais, si ça arrivait*", présentée par la compagnie Essentiel Ephémère le **mardi 6 décembre 2022** à la salle des strapontins à Issoire.

Isolant détérioré dans les sanitaires adultes : les wc utilisés par les adultes sont très délabrés. Un isolant se décompose. Les enseignantes disent leur inquiétude quant à la nature de ce matériau. Une demande de rénovation de cette pièce a été faite en investissement, c'est encore le cas pour le budget 2023. Les enseignantes ont conscience que les nombreux travaux demandés ne peuvent pas se faire en une fois, d'autant que de nombreux chantiers ont été lancés concernant la rénovation de l'école depuis l'année dernière. Malgré tout sur cette question sanitaire, une fiche de demande d'intervention sera réalisée afin qu'un employé communal vérifie la nature de l'isolant en question.

Des fissures assez importantes sont en formation sur plusieurs marches de l'escalier d'accès au 1^{er} étage : une fiche de demande de vérification de l'état général de cet escalier où il est également noté l'absence de joint entre deux marches a été transmise en mairie le 06/07/2022. M. PUEYO viendra prochainement dans l'établissement pour voir les fissures et faire le nécessaire afin de surveiller l'évolution.

5- Travaux et investissements :

Les enseignantes remercient vivement la mairie pour les nombreux et importants travaux réalisés durant l'été et l'automne :

- Peinture de l'ensemble des classes et de la salle informatique durant l'été par une entreprise (ce qui a nécessité en amont le bâchage des TBI, le stockage du matériel informatique et le déplacement de l'ensemble des mobiliers des classes, mais aussi la désinstallation puis la réinstallation de tous les panneaux de liège, porte-manteaux, distributeurs de papiers et tableaux des salles par des agents municipaux)

-Peinture de la salle de restauration 1 par un agent municipal

- L'ensemble des radiateurs des salles du rez-de-chaussée ont été démontés, sablés, repeints et sont en cours de réinstallation par les entreprises compétentes

-Achat et pose des nouveaux rideaux dans le bâtiment principal (La salle des CM et la salle informatique devraient suivre dans les prochains jours)

-Achat et montage de 6 nouvelles tables et chaises en classe de CP-CE1

- Mise en place de l'alarme incendie durant les vacances d'automne
- Changement des portes et fenêtres de la classe des CM et de la salle informatique

Travaux et achats demandés sur le budget 2023 :

- En priorité, un local à vélo. En effet de plus en plus d'usagers de l'école (élèves comme adultes se déplacent à vélo ou trottinette or il n'existe aucun lieu possible de stockage de ces moyens de locomotion douce. Ils sont entreposés au pied de l'escalier, entre l'armoire d'alimentation en gaz et l'accès aux sanitaires adultes, ce qui n'est pas satisfaisant d'un point de vue de la sécurité. Lors de la rentrée, Monsieur le Maire lui-même avait constaté la nécessité d'un équipement rapide. Les enseignantes demandent où en est ce projet. Mme Varischetti va se renseigner.
- 10 tables réglables en hauteur avec casier et chaises assorties ont été demandées pour amorcer le renouvellement du mobilier de la classe des CE1-CE2
- La peinture du couloir d'entrée et des sanitaires adultes du rez-de-chaussée
- La peinture des murs de la cour de récréation
- Une pergola ou tonnelle en bois (3x3 m) afin de créer une zone d'ombre dans la cour

6- Projet d'école :

Le **projet d'école valable jusqu'en 2023** et validé par l'Inspection l'année dernière se poursuit.

Pour rappel, il met la priorité sur quelques grands axes :

- L'enrichissement du lexique : Mise en place de rituels quotidiens pour enrichir le vocabulaire à partir de catégories de mots et de construction de phrases à l'oral comme à l'écrit
 - La fluidité en lecture : avec des livrets d'entraînement du CE1 au CM2
 - La mémorisation des tables et le calcul mental avec les enveloppes de multiplication de MMH + fiches de suivi des apprentissages des tables en CE ou les ceintures de couleur en CM, des rituels quotidiens (calcul, problème, numération)
 - Poursuite du projet de développement durable dans le cadre de la labellisation E3D de l'école dont la demande de renouvellement a été déposée en octobre (fleurissement de l'école, gestion des déchets, de l'eau, étude des insectes « malaimés » qui se développent dans nos jardinières et notamment des abeilles...)
 - Dans les domaines culturels et scientifiques : Mise en place de projets pluridisciplinaires pour essayer de faire du lien entre les différents domaines d'apprentissage (sur la base des Incorruptibles notamment, mais aussi avec le Projet d'école Class'échecs initié en partenariat avec la fédération française des échecs)
- Créer de l'envie et de la curiosité avec des interventions extérieures variées en prenant appui sur les riches infrastructures locales (Médiathèque, saison culturelle, API...)

En plus de ce projet propre à notre école, le Ministère a initié deux nouveautés en cette rentrée :

- Le quart d'heure de lecture quotidienne : il est déjà mis en place autour de la lecture des livres du Prix des Incorruptibles et avec la mise en place de coins lecture dans chaque classe.
- 30 minutes d'activités physiques quotidiennes en plus des heures d'enseignement de l'EPS : afin de se conformer à cette demande, l'école a investi dans des jeux sportifs (ballons de basket et de foot en mousse, échasses, planche d'équilibre, bilboquets, cerceaux, raquettes et balles de tennis en mousse...) pour inciter les élèves à davantage bouger lors des récréations. Les séances d'EPS hebdomadaires animées par l'ETAPS de la ville, Eric Bayart, ont vu leur longueur augmenter de 20 minutes pour chaque classe. En mathématiques, toutes les classes

prennent appui cette année sur la méthode Accès qui laisse une grande part à la découverte des notions par le corps et dans l'espace (activités mathématiques dynamiques dans la cour...). Enfin, les activités menées au sein des classes -notamment les échecs- laissent elles-aussi une grande place aux déplacements des élèves au cours des apprentissages scolaires.

*Concernant les élèves en difficultés, les enseignantes rappellent que le **RASED** (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) intervient à l'école à leur demande, ainsi qu'à la demande des familles, notamment pour un entretien avec la psychologue scolaire. Les **APC** (Activités pédagogiques complémentaires) ont lieu de 16h30 à 17h15 selon le calendrier fourni par chaque enseignante aux familles concernées. Ces séances ciblent essentiellement l'aide aux élèves en difficulté dans leurs apprentissages, notamment en lecture.

7- Transmission des résultats scolaires :

Tous les élèves du CP au CM2 ont un **Livret scolaire unique** (se poursuit au collège jusqu'en 3^{ème}) que les enseignantes transmettent aux familles en version papier. La périodicité de ces livrets reste semestrielle : un livret fin janvier et un autre fin juin.

8- Coopérative scolaire et projets d'année :

-Le **bilan financier de l'année 2021-2022** est positif : **+546,38 €**, mais il manquait des chèques non retirés au 31 août (dont 438,40 € d'intervention de Daruma dans le cadre du projet Tomber les masques).

*Recettes de l'année 2021-2022 :

- 545,83 € de bénéfiques sur les ventes de photos et chocolats
- 510 € de participation des familles qui en sont vivement remerciées
- 5954,50 € de subventions de la mairie qui est elle aussi vivement remerciée (dont 2000 € de subventions exceptionnelles dans le cadre du projet Tomber les masques.
- 200 € de don de club de services

* Dépenses de l'année 2021-2022 :

- Assurances : 15,50 €
- Activités éducatives (sorties ski de fond, sortie à Ambert au Moulin Richard de Bas, sortie au Parc animalier d'Ardes sur Couze, intervenants philo, danse et musique du projet Tomber les masques, journée tennis avec l'USI, spectacles à Animatis, prix des Incorruptibles, spectacle sur les écrans, participation de toute l'école au festival plein la Bobine dont les pass classe presse des CM, adhésion à La classe numérique, entrées au cinéma dans le cadre de Ciné-Jeunes...) : 6180,38 €
- Cotisation à l'OCCE63 : 131,60 €
- Frais de tenue de compte : 2,30 €
- Achat de biens durables (ordinateurs portables d'occasion et livres) : 334,17 €

-Pour l'année 2022-2023, les mêmes actions de financement sont renouvelées :

*La **photo de classe** a eu lieu mardi 18 octobre.

*Les enseignantes renouvellent également la **vente de chocolats à Pâques**. Dans la mesure du possible, elles vont essayer de travailler de nouveau avec un chocolatier de la ville.

*L'appel à cotisation pour la coopérative a été fait dès le début d'année scolaire, avec un montant proposé de 10 € par enfant, même si cette participation reste libre. Pour l'instant, il a été versé 545 €.

***Les représentants de parents d'élèves souhaitent se mobiliser afin d'organiser d'autres actions de financement.** Différentes idées sont proposées : vente de plants, de sapins de Noël, organisation d'un marché de Noël, d'une tombola... Les représentants de parents d'élèves se réuniront pour affiner ces projets.

-Les **projets envisagés** s'inscrivent pour une part dans la continuité : jardinage, sorties ski pour les élèves de la classe de CM1-CM2, initiation au tennis pour les CE en partenariat avec l'USI tennis qui prête du matériel, participation de toutes les classes au prix des Incorruptibles, aux animations de la médiathèque, à la saison culturelle (*Boîte de nuits* le vendredi 25 novembre 2022 pour les élèves de CE1-CE2, *Têtu.e.s et culottée.e.s* le mardi 7 mars 2023 pour les élèves de CM1/CM2, et *Mue* le vendredi 28 avril pour les élèves de CP-CE1), participation de toutes les classes à Ciné-jeunes (Projection d'une sélection de films et vote pour leur film préféré *Le peuple Loup* le jeudi 8 décembre pour les classes de Mmes Sabatte/Carlet et Heitmann-Costa, *Belle* le jeudi 24 janvier pour ces deux mêmes classes, *Même les souris vont au paradis* jeudi 30 mars pour les mêmes classes et le lendemain vendredi 31 mars pour la classe de Mme Raynaud, *Calamity* le jeudi 4 mai pour les deux classes cycle long puis le vendredi 5 mai pour la classe de Madame Raynaud. Enfin, le Palmarès CinéJeunes aura lieu le jeudi 29 juin 2023 à Animatis.)

A ces projets, s'ajoutent de **nouveaux projets culturels et environnementaux** :

***autour des arts plastiques** : L'ensemble de l'école participera cette année au festival Artd'école dont le thème est « Rythmes en fête ». Dans ce cadre, les classes de CP-CE1 et CM1-CM2 ont été retenues pour bénéficier d'un financement Adage de 10 heures d'intervenants plasticiens dans chaque classe pour les aider dans la conception et la réalisation de costumes. Les trois classes participeront à des défilés/expositions au mois de mai à Billom. La classe de CM couple cette thématique avec un projet annuel sur les Carnets de voyage. Dans ce cadre, elle effectue d'autres sorties/ateliers complémentaires à Issoire et à Clermont-Ferrand aux Rendez-vous du Carnet de voyage.

***autour de la musique** : Nous n'avons malheureusement pas pu bénéficier d'intervenant musique cette année dans le cadre de l'API (Trop d'écoles pour trop peu d'intervenants, il faut donc alterner pour que toutes les classes de l'agglomération puissent bénéficier de ce service à tour de rôle). Les trois classes bénéficieront néanmoins d'interventions ponctuelles proposées par M. Bellurot, musicien et enseignant. Elles se feront elles-aussi dans le cadre du projet Artd'école « Rythmes en fête ».

***autour de l'environnement** : En partenariat avec l'API et dans le cadre du label E3D, les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 aborderont la thématique des abeilles et du miel (Intervenants, rencontre d'apiculteur...).

Les CM bénéficieront quant à eux d'une animation autour de la gestion des déchets notamment électroniques.

***autour de la robotique et de la programmation** : la coopérative de l'école a investi en ce début d'année dans des ordinateurs portables et des robots lego mindstorm EV3. Avec l'intervenante municipale en informatique, Sylvie Cavaco, les élèves vont s'initier à la programmation sur scratch, avec de petits robots ou les EV3 pour les plus âgés.

Il est rappelé aux familles qu'elles peuvent suivre l'ensemble de ces projets sur le site internet de l'école créé à cet effet : <https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630450x/>

Fin du conseil d'école à 19h00

Signatures:

Mme Heitmann-Costa

Mme Raynaud

Mme Sabatte